



Ordonnance du DETEC sur la navigabilité des aéronefs (ONAE)

Modification du ... 2022

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)

arrête:

I

L'annexe 3¹ de l'ordonnance du DETEC du 18 septembre 1995 sur la navigabilité des aéronefs² est remplacée.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} octobre 2022.

... 2022

Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication:

Simonetta Sommaruga

1 Cette annexe n'est publiée ni au RO ni au RS. Le texte de l'annexe peut être consulté à l'adresse suivante: <hyperlink -f%URL> > Informations générales > Étendue de la publication > Publication sous la forme d'un renvoi.
2 RS 748.215.1